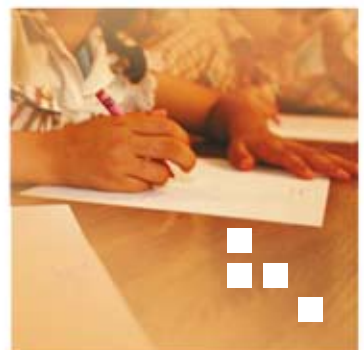
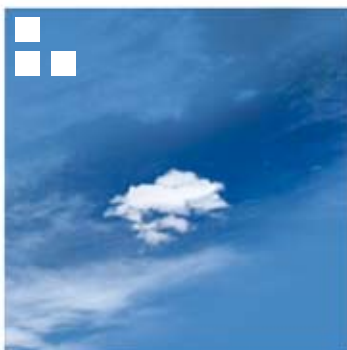
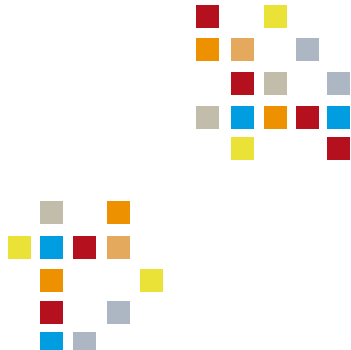
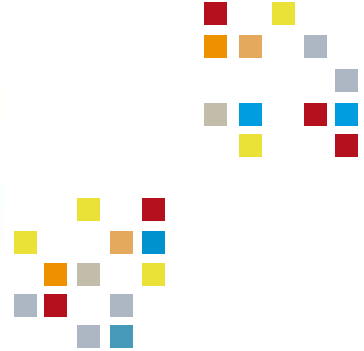
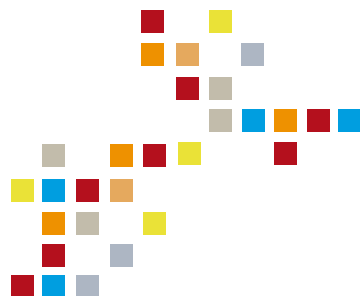


EFFICACITÉ DE L'AIDE : UN IMPÉRATIF POUR ATTEINDRE NOS OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT

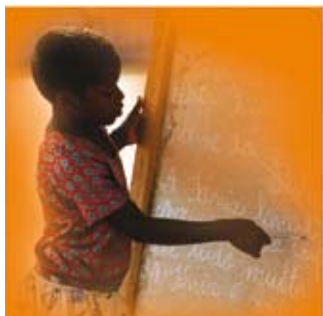
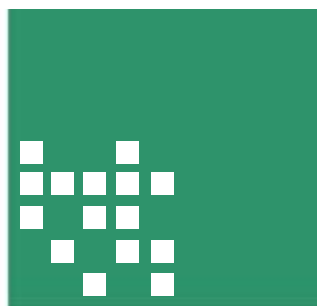
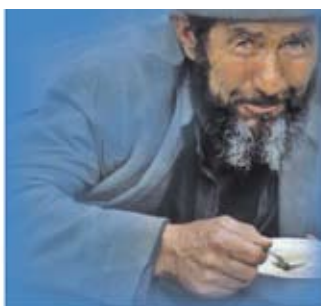
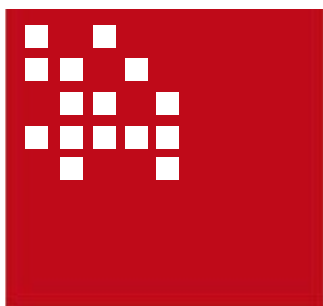


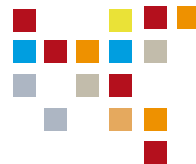
Cette brochure est destinée à stimuler le dialogue sur la réforme de l'aide engagée à la suite de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement. Elle nous rappelle pourquoi cet engagement est essentiel, revient sur les objectifs fixés et souligne les progrès restant à accomplir. Une telle entreprise implique de nombreux acteurs des pays en développement – dont 56 ont participé à l'enquête 2008 de suivi de la Déclaration de Paris – des organismes d'aide, des fonds internationaux et des groupes de la société civile. Tous doivent réfléchir et agir ensemble dans le cadre du processus consultatif le plus vaste jamais lancé sur l'assistance au développement. Cette publication rassemble de multiples témoignages sur la mise en œuvre de ce processus, sur l'aide apportée et sur sa qualité.



« ... le véritable critère au regard duquel doit être appréciée l'efficacité de l'aide est l'amélioration des conditions de vie des populations. »

– Enquête 2006 de suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris : Synthèse des résultats, OCDE (2007)





En septembre 2000, lors du Sommet du Millénaire des Nations Unies, les dirigeants du monde se sont mis d'accord sur un ensemble d'objectifs historiques. Ils se sont engagés à travailler ensemble pour délivrer leurs semblables « de la misère, phénomène abject et déshumanisant » et « faire du droit au développement une réalité pour tous ». Cet ensemble d'engagements, connu sous le nom d'objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), porte notamment sur la dégradation de l'environnement, la discrimination envers les femmes et les personnes atteintes du SIDA, ainsi que sur l'accès à l'éducation, à la santé et à l'eau pour les populations

les plus défavorisées de la planète.

Les objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif 1: Réduire l'extrême pauvreté et la faim

Objectif 2: Assurer l'éducation primaire pour tous

Objectif 3: Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Objectif 4: Réduire la mortalité infantile

Objectif 5: Améliorer la santé maternelle

Objectif 6: Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies

Objectif 7: Assurer un développement durable

Objectif 8: Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

En affichant leur volonté d'atteindre les OMD en 2015, les pays ont conclu un pacte: même si la responsabilité première de la réalisation de ces objectifs incombe aux pays en développement, les pays donateurs ont un rôle capital à jouer dans la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement. Ce rôle suppose de s'engager sur la quantité de l'aide apportée aux pays en développement, mais aussi sur sa qualité : en d'autres termes, il s'agit de **renforcer l'efficacité de l'aide.**

Renforcer l'efficacité suppose de veiller à ce que l'assistance apportée aux pays en développement les aide réellement à améliorer les conditions de vie des populations les plus pauvres. Pour cela, l'aide doit être réellement ciblée sur les priorités de développement fixées par les pays eux-mêmes. Cet engagement repose sur la conviction que le développement n'est pas seulement l'affaire des donateurs, mais des pays en développement eux-mêmes.

Pour y parvenir, les donateurs et les pays en développement doivent établir de véritables partenariats, aux termes desquels ils sont conjointement et mutuellement responsables des résultats de développement. Ce postulat constitue un changement fondamental dans le type de relation entre ces partenaires.

En mars 2005, de hauts représentants de plus d'une centaine de pays bénéficiaires de l'aide et d'organismes donateurs se sont rencontrés à Paris dans le but de définir des mesures concrètes pour renforcer l'efficacité de l'aide, formalisées dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement. Cet accord est la résultante d'un consensus sans précédent entre pays donateurs et bénéficiaires sur les actions à mener pour améliorer significativement l'impact de la coopération pour le développement.

Accra 2008 : Bilan des avancées et programme d'action

En septembre 2008, les ministres, les directeurs des organismes de développement et des organisations de la société civile de tous les pays se réuniront à Accra, au Ghana, pour le troisième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, avec un but commun : améliorer l'efficacité en aidant les pays à atteindre leurs objectifs de développement.

À Accra – et lors des événements préparatoires à ce Forum – ils rechercheront les voies permettant de résoudre des problématiques complexes, notamment la maîtrise du processus d'aide par les pays, les capacités de développement et la prévisibilité de l'aide. Des organisations de la société civile du monde entier chercheront également à promouvoir la réforme des politiques d'aide et une meilleure responsabilisation sur l'usage des ressources.

Les participants au Forum élaboreront ensemble le Programme d'action d'Accra, un ensemble de mesures concrètes destinées à accélérer les avancées vers l'atteinte des objectifs de développement. Peu de temps après le Forum, la Conférence des Nations Unies sur le financement du développement se tiendra à Doha, au Qatar, en novembre 2008. Ces deux événements fournissent à la communauté internationale une opportunité unique d'améliorer la qualité et la quantité de l'aide.



Travailler autrement : les leçons de décennies d'aide au développement

Les préoccupations sur l'efficacité de la coopération pour le développement ne datent pas d'hier. Ce qui est nouveau, en revanche, c'est le large consensus international – reflété dans la Déclaration de Paris – sur ce qu'il convient de faire pour obtenir les résultats souhaités. Ce consensus se fonde directement sur les enseignements tirés de l'analyse des actions qui, par le passé, se sont révélées efficaces ou non, et pourquoi.

Les pays en développement doivent prendre les commandes

L'un de ces enseignements révèle que lorsque les donateurs articulent leur programme d'aide autour d'une série de projets indépendants les uns des autres, conçus, pilotés et mis en œuvre par les donateurs, ils n'aboutissent pas à un développement durable. Même si ces projets sont bien conduits, ils sont bien trop souvent menés « en parallèle » des institutions du pays bénéficiaire, sans prendre en compte certains coûts, par exemple le suivi et les salaires. L'équipe projet s'en va une fois celui-ci achevé, laissant les acteurs locaux dans l'incapacité de poursuivre l'action entreprise.



« ... la pauvreté constitue le risque systémique ultime. Elle fait le lit de la prolifération du terrorisme, des guerres, de la dégradation de l'environnement, des pandémies et du crime organisé. La coopération pour le développement est un élément important de la solution à ce défi planétaire, et elle commence par l'assistance au développement. »

– Angel Gurría, Secrétaire Général de l'OCDE, avril 2008

« L'approche du développement pilotée par les donateurs a débouché sur une multitude de petits projets menés sans aucune coordination et qui, même en cas de succès, n'ont pas du tout favorisé le développement. Ces petits îlots de perfection dans un océan de désespoir ont vite été submergés après le départ des donateurs. »

– Eveline Herfkens, Coordinateur exécutif, Campagne du Millénaire de l'ONU

« Nous, les donateurs, avec nos financements à courte vue et notre chauvinisme, nous sommes une partie du problème. Dans ce grand cirque des donateurs, trop de drapeaux et de course à la visibilité étouffent toute réelle préoccupation pour le résultat final. C'est pour cela que, en tant que donateurs, nous avons décidé de travailler autrement ... »

– Hilde F. Johnson, ancien Ministre du Développement international de la Norvège

Les donateurs sont souvent poussés par leurs concitoyens à assurer la « visibilité » de leurs investissements. Les photos d'hôpitaux ou d'écoles flambant neufs permettent d'engranger des soutiens aux programmes d'aide, même s'il n'y a aucun médecin, infirmière ou professeur pour les faire fonctionner.

En revanche, quand les projets sont menés selon une approche plus systémique prenant en compte les perspectives et la participation des acteurs locaux afin d'obtenir des résultats tangibles pour les communautés les plus pauvres, leur impact s'inscrit dans la durée. Malheureusement, ce type de projet est encore trop souvent l'exception.

Les projets isolés ne s'attaquent pas à la cause profonde de la mauvaise qualité des services fournis, ni aux changements structurels indispensables au développement. Un projet à lui tout seul ne peut pas faire progresser le développement, surtout s'il s'affranchit des politiques et responsabilités du gouvernement local.

Par ailleurs, la gestion et le suivi de centaines de projets pilotés par les donateurs peuvent également affaiblir les capacités locales, en imposant des coûts administratifs

importants et improductifs aux pays en développement. Résultat : les gouvernements bénéficiaires n'ont ni le temps ni les capacités pour concevoir et mettre en œuvre leurs propres politiques, programmes et budgets pour réduire la pauvreté. Et, parallèlement, les équipes projet externes

« [Actuellement], pour chaque dollar donné, seuls 8 cents vont dans des plans gouvernementaux qui incluent la formation et les salaires des professeurs et des travailleurs de la santé. »

– Rapport *Paying for People*, Oxfam International (2007)

« Alors que nous sommes supposés agir, nous ne produisons que du papier. »

– Un responsable du ministère de l'Éducation, Tanzanie

« s'accaparent » souvent les personnels les plus qualifiés et compétents des ministères et des institutions locales.

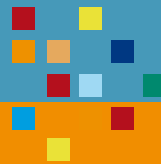
Un programme d'aide piloté par les donateurs amoindrit la responsabilité des gouvernements locaux vis-à-vis de leurs concitoyens et des élus. Dans cette situation, les citoyens cessent d'exiger de leur gouvernement un niveau de service adapté à leurs besoins, mais se tournent plutôt vers les donateurs. Peu à peu, les gouvernements doivent davantage rendre des comptes aux donateurs qu'à leurs propres concitoyens. En outre, les modes de financement contournent les procédures d'examen et d'approbation du budget national, limitant de fait l'aptitude des élus des pays en développement à demander des comptes au gouvernement.

La mise en œuvre de projets spécifiques par les donateurs leur donne l'impression d'une meilleure maîtrise et, par conséquent, d'une plus grande responsabilité de l'usage des fonds publics vis-à-vis de leurs propres élus

et contribuables. Pourtant, l'expérience a démontré que cette démarche ne produit pas les conséquences à long terme attendues sur le terrain. Pour les donateurs, la seule façon d'assurer que leurs fonds sont bien utilisés est de collaborer avec les gouvernements locaux pour suivre la mise en œuvre d'une stratégie de développement locale et la gestion du budget national. De cette façon, les décisions sont prises au vu d'une situation globale, et non en regardant par le petit bout de la lorgnette.

« ... il existe un réel danger de création d'un cercle vicieux, car des institutions nationales affaiblies encouragent les donateurs à les contourner, ce qui a pour conséquence de saper les capacités de l'État et d'orienter davantage l'aide vers des projets isolés et des organisations non gouvernementales. Un tel contexte risque en outre de favoriser la corruption à petite et grande échelle. »

– Le développement économique en Afrique – Doublement de l'aide : assurer la « grande poussée », CNUCED (2006)



« Bien trop souvent, l'aide est davantage guidée par la politique que par les besoins, ce qui nuit à son efficacité. »

– Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies

L'aide doit arriver aux pays pauvres qui en ont le plus besoin.

L'aide est une ressource rare et il est important de garantir qu'elle est fournie aux pays où elle est le plus nécessaire.

Une grande part de l'aide publique au développement (APD) arrive dans les pays aux revenus intermédiaires. Ceux-ci devant dans la plupart des cas intensifier leurs efforts pour atteindre les OMD, ils disposent généralement d'autres sources de financement.

Il est indispensable que les pays les plus pauvres et les moins développés – particulièrement ceux de l'Afrique subsaharienne – soient davantage prioritaires pour l'attribution de l'aide au développement, notamment pour l'octroi de subventions. Les donateurs ont fait des progrès en la matière, mais beaucoup reste à faire.

Les cinq piliers de la Déclaration de Paris

Dans ce contexte, que font les pays donateurs et en développement pour travailler autrement?

La Déclaration de Paris a instauré une série de mesures pour sa mise en œuvre et des indicateurs de performance pour évaluer les avancées. Elle appelle également à la création d'un système international de suivi afin que les donateurs comme les bénéficiaires soient responsables les uns vis-à-vis des autres, un modèle de relations inédit dans les accords internationaux.

Au-delà d'une simple déclaration de principe, ce texte définit une véritable feuille





de route pratique et tournée vers l'action, pour améliorer la qualité de l'aide et son incidence sur le développement. Ses 56 engagements de partenariat s'articulent autour de cinq préceptes fondamentaux pour rendre l'aide plus efficace :

Appropriation : les pays en développement définissent leurs propres stratégies, renforcent leurs institutions et combattent la corruption.

Alignement : les pays donateurs apportent un soutien en phase avec ces objectifs et utilisent les systèmes locaux.

Harmonisation : les pays donateurs coordonnent leurs actions, simplifient les procédures et échangent des informations pour éviter les redondances.

Gestion axée sur les résultats: les pays en développement et les donateurs s'attachent à obtenir – et à mesurer – des résultats.-

Responsabilité mutuelle : Les donateurs et les pays partenaires sont responsables des résultats obtenus en matière de développement.



En appliquant pleinement ces principes, les pays et organisations ayant souscrit à la Déclaration de Paris sont en mesure de faire considérablement progresser l'efficacité de l'aide et de résoudre des problèmes faisant obstacle au développement depuis des décennies.

Mettre en pratique les engagements de Paris

De nombreux gouvernements et organisations de la société civile des pays en développement traduisent les préceptes de la Déclaration de Paris en action et en retirent les bénéfices, à savoir une aide de meilleure qualité, plus cohérente et prévisible.

De leur côté, nombre de donateurs s'attachent à réduire la prolifération des projets, à harmoniser les procédures et à aligner leur aide en fonction des systèmes en place

dans les pays ciblés. Par ailleurs, les donateurs coordonnent leurs programmes d'aide et en assurent la cohérence en réduisant le nombre de pays et de secteurs dans lesquels ils interviennent. Par exemple, les États membres de l'Union européenne ont récemment défini de nouvelles règles pour mieux se répartir la tâche, dans le but d'améliorer l'efficacité de l'aide et d'éviter les doublons.

Parallèlement, le paysage de l'aide au développement change rapidement : de nouvelles sources de financement importantes apparaissent (dont les programmes d'aide de plus en plus conséquents de la Chine et de l'Inde), alors que de nouveaux types de donateurs (tels que des fondations privées et des collectivités locales de pays industrialisés) jouent un rôle de plus en plus important. Les leçons de l'expérience qui fondent la Déclaration de Paris, ainsi que les principes qu'elle fixe, permettront de poursuivre la recherche de meilleures voies de collaboration pour le plus grand bénéfice de tous.

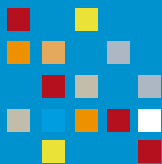
APPROPRIATION

Indicateurs de progrès de l'efficacité de l'aide définis dans la Déclaration de Paris

Sono state attuate strategie operative di sviluppo a livello nazionale con chiare priorità strategiche, collegate alla spesa a medio termine.

Objectifs pour 2010

Au moins 75 % des pays partenaires ont des stratégies de développement opérationnelles.



Les donateurs doivent...

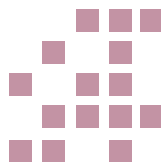
s'attacher à soutenir l'appropriation par les pays en développement, ces derniers devant prendre l'initiative et agir au nom de leurs concitoyens.

L'atteinte des OMD suppose que les gouvernements des pays en développement assument l'entière responsabilité des engagements pris envers leurs propres concitoyens en signant la Déclaration du Millénaire.

Pour obtenir des résultats durables à long terme, les gouvernements de ces pays doivent réellement s'approprier le pilotage du processus de développement, y compris de l'aide. Il est fondamental qu'ils consultent leurs concitoyens, notamment les plus pauvres, à qui ils doivent rendre des comptes. Ils doivent en particulier:

In particolare, i governi hanno l'obbligo di:

- élaborer leurs stratégies nationales de développement, dans le cadre d'un vaste processus de consultation associant les citoyens
- garantir la traduction de ces stratégies en programmes opérationnels axés sur les résultats et que ceux-ci sont mis en œuvre
- assurer le pilotage de la coordination de l'aide à tous les niveaux



« Des rives du Lac Victoria aux hauteurs de Santa Cruz, un message clair et fort [passe] : il n'existe pas de solution unique. En effet, pour que l'aide soit efficace, chaque pays doit déterminer ses propres priorités, ainsi que le rythme et l'enchaînement des réformes. »

– Enquête 2006 de suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris :
Synthèse des résultats, OCDE (2007)

ALIGNEMENT

Indicateurs de progrès de l'efficacité de l'aide définis dans la Déclaration de Paris	Objectifs pour 2010
Des systèmes fiables de gestion des finances publiques, ou des programmes de réforme pour y parvenir, sont en place.	La moitié des pays partenaires a significativement amélioré la qualité des systèmes.
Des systèmes fiables de passation des marchés, ou des programmes de réforme pour y parvenir, sont en place.	Un tiers des pays partenaires a significativement amélioré la qualité des systèmes.
L'aide est alignée sur les priorités nationales et est comptabilisée dans les budgets.	Au moins 85 % des apports d'aide sont comptabilisés dans le budget.
Le soutien au développement des capacités est fourni par le biais de programmes coordonnés, compatibles avec les stratégies nationales de développement.	50 % des apports de coopération technique sont mis en œuvre dans le cadre de programmes coordonnés.
Les donateurs utilisent les systèmes fiables de gestion des finances publiques.	90-100 % des donateurs utilisent les systèmes de gestion des finances publiques des pays partenaires.
Les donateurs utilisent les systèmes fiables de passation des marchés.	90-100 % des donateurs utilisent les systèmes de passation des marchés des pays partenaires.
Les structures officielles de mise en œuvre sont utilisées en lieu et place des structures parallèles.	Le nombre de structures parallèles de mise en œuvre des projets est réduit des deux tiers.
La prévisibilité de l'aide est améliorée et elle est fournie selon des calendriers convenus.	La part de l'aide dont le versement n'est pas effectué au cours de l'exercice budgétaire pour lequel il est prévu est réduite de 50 %.
L'aide bilatérale est non liée aux services fournis par les donateurs.	Poursuite des progrès sur la voie du déliement de l'aide.



Les donateurs doivent...

garantir que l'aide est alignée avec les stratégies nationales de développement des pays partenaires et que les systèmes en place dans ces pays sont utilisés pour fournir cette aide.

Les donateurs doivent adapter leur aide aux stratégies de développement des pays partenaires. Ainsi, ces derniers peuvent répondre aux besoins réels et aux priorités locales, et sont en mesure de réellement piloter leurs politiques de développement et la mise en œuvre de l'aide.

Plutôt que se focaliser sur « leurs » projets, les donateurs doivent avant tout s'attacher à soutenir les processus de développement propres aux pays partenaires. Cela signifie que les citoyens des pays donateurs doivent davantage s'intéresser au soutien des politiques d'éducation et de santé, plutôt qu'à la construction d'écoles ou d'hôpitaux

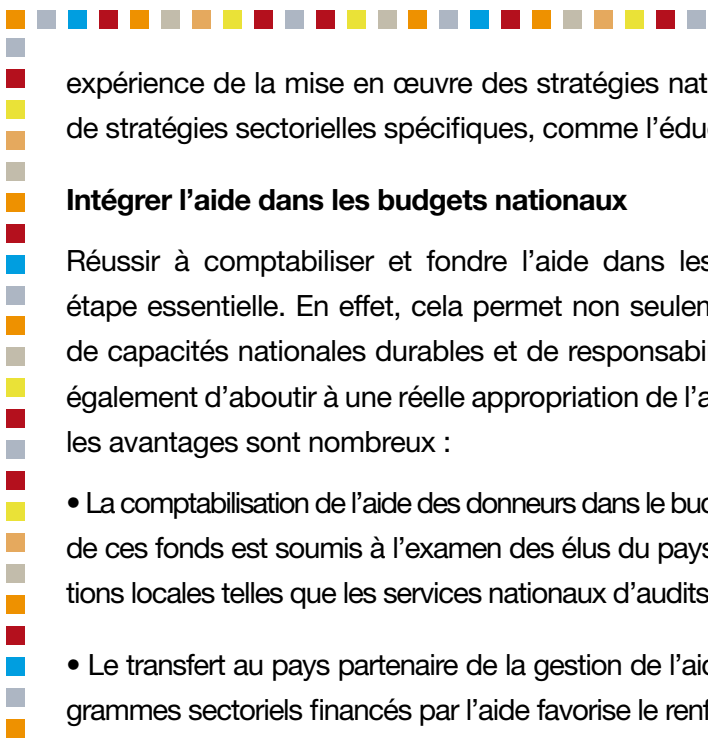
S'appuyer sur des systèmes nationaux fiables

L'aide est alignée lorsqu'elle est intégrée aux mécanismes de planification et de gestion budgétaire des pays bénéficiaires. Le soutien budgétaire général permet de progresser dans ce sens en allouant des fonds directement aux gouvernements, qui peuvent ainsi gérer l'aide au même titre qu'ils gèrent leurs propres ressources.

Nombre de donateurs importants ont, depuis plusieurs années, progressivement transféré la gestion de l'aide aux pays en développement. Par conséquent, un grand nombre de ces derniers possèdent à présent une grande

« Certains disent que le soutien direct aux gouvernements est une erreur, que cela revient à signer un chèque en blanc et à favoriser la corruption et l'inefficacité, et que nos dépenses d'aide sont mieux gérées par les ONG [...] Mais même les plus fervents partisans de la société civile – dont je suis – reconnaissent qu'ignorer les gouvernements et créer des systèmes parallèles n'est pas une solution à long terme pour éliminer la corruption ni pour assurer un développement durable. Pourquoi une paysanne du Malawi devrait-elle compter sur une ONG pour l'éducation et la santé ? Comme vous et moi, elle aspire à la justice, elle aspire au respect de ses droits et de ceux de ses enfants. Et tout ceci ne pourra lui être assuré à long terme que par une bonne gouvernance. »

– Hilary Benn, ancien Secrétaire d'État au développement international du Royaume-



expérience de la mise en œuvre des stratégies nationales de développement ou de stratégies sectorielles spécifiques, comme l'éducation ou la santé.

Intégrer l'aide dans les budgets nationaux

Réussir à comptabiliser et fondre l'aide dans les budgets nationaux est une étape essentielle. En effet, cela permet non seulement de favoriser l'émergence de capacités nationales durables et de responsabiliser les gouvernements, mais également d'aboutir à une réelle appropriation de l'aide par le pays bénéficiaire. Et les avantages sont nombreux :

- La comptabilisation de l'aide des donateurs dans le budget national garantit que l'usage de ces fonds est soumis à l'examen des élus du pays bénéficiaire, à d'autres institutions locales telles que les services nationaux d'audits, ainsi qu'à la société civile.
- Le transfert au pays partenaire de la gestion de l'aide comme des services et programmes sectoriels financés par l'aide favorise le renforcement des capacités et des compétences locales en matière de gestion et de mise en œuvre des programmes.
- En transférant le pilotage aux gouvernements locaux, les donateurs favorisent davantage le bon fonctionnement des institutions nationales, telles que le parlement, les systèmes de gestion des finances publiques, les services civils, la médiation et la justice.
- Le soutien budgétaire – alloué au budget général ou à un secteur spécifique – apporte au pays partenaire une souplesse accrue pour affecter les fonds selon ses propres besoins et priorités. De ce fait, les coûts d'administration non productifs sont automatiquement réduits.

Aider les pays partenaires à renforcer leurs capacités pour garantir un alignement total doit être l'objectif ultime de tous les donateurs. Toutefois, ils doivent rester réalistes car l'alignement total par l'intermédiaire du soutien budgétaire n'est pas une méthode appropriée à tous les pays en développement. Auparavant, les donateurs doivent réaliser une évaluation rigoureuse des risques en prenant en compte d'une part la qualité de la gouvernance actuelle et, d'autre part, le rythme suivant lequel elle s'améliore. Les États ayant connu de graves dissensions civiles peuvent avoir besoin d'accéder rapidement à certaines ressources afin de fournir des services de base à leur population, d'engager les indispensables réformes de leurs systèmes de sécurité et de justice, et de mettre sur pied





L'exemple du Malawi : consolidation des capacités et des systèmes

En 2007, le gouvernement du Malawi a entrepris un exercice d'évaluation des capacités de son propre système de passation des marchés publics, en appliquant la « Méthodologie CAD/OCDE d'évaluation des régimes nationaux de passation des marchés ». La finalité de cette évaluation était de parvenir à une convergence de vues sur le niveau des capacités existantes afin de mettre au point et de formuler des stratégies de renforcement des capacités.

Cette évaluation a permis d'apporter certains changements, dont la décentralisation complète du processus de passation des marchés au niveau de chaque organisme public. En outre, compte tenu des conclusions de l'évaluation, il a été décidé d'élaborer un Programme complet de renforcement des capacités et de consolidation du système de passation des marchés.

Une attention particulière a été portée à la sensibilisation des agents du secteur public, du secteur privé, de la société civile et de la population en général au nouveau cadre défini pour la passation des marchés.

Selon San Tabrizi, membre du Bureau du PNUD au Malawi, « L'évaluation n'est pas seulement pour nous un moyen d'être plus précis dans le recensement des déficits de capacités, elle est aussi, pour nous et pour les autres acteurs concernés, une incitation à montrer plus de rigueur et de précision dans nos discussions sur la voie à suivre pour avancer. Elle consiste à rassembler des informations et à les structurer sous une forme qui nous donne un tableau d'ensemble plus lisible, pour que les organismes d'aide au développement ne soient plus contraints de réagir au coup par coup en fonction d'informations fragmentaires. »

- Fonte: *“Procurement Capacity Assessment and Strategy Formulation in Malawi: A Case Study”*, OCSE (2008)

les institutions nécessaires pour assurer la gestion des finances publiques et la responsabilisation du gouvernement.

Rendre l'aide plus prévisible

Il est également capital d'améliorer la prédictibilité de l'aide pour permettre aux pays de gérer leur propre développement. Bien souvent, les ministres des Finances de ces pays ne disposent que de peu d'information sur les ressources externes qu'ils peuvent espérer recevoir pendant une année donnée, encore moins pour les deux ou trois années suivantes. Pourtant, pour qu'ils soient en mesure d'élaborer des budgets et des planifications fiables sur le moyen terme, ils ont besoin de savoir combien ils vont recevoir et pendant quelle durée.

Déliement de l'aide

L'une des pratiques des donateurs les plus néfastes est d'exiger que l'aide qu'ils apportent soit exclusivement consacrée à l'achat de biens et services produits dans leur propre pays. L'aide de ce type, dite « liée », oblige les bénéficiaires pauvres à acheter des biens ou des services généralement plus chers que ceux disponibles localement, à payer des frais d'expédition et à traiter avec une administration étrangère. Cette pratique a donc pour conséquence d'amoinrir le montant de l'aide fournie au pays bénéficiaire. L'OCDE estime que l'aide liée augmente le coût de nombreux biens et services de 15 à 30 %, et le coût de l'aide alimentaire de 35 %.

En outre, les biens et services fournis par l'aide liée ne sont souvent pas adaptés aux besoins du pays bénéficiaire. Ce type d'aide tend à favoriser les projets de haute technologie et à forte densité de capital, qui impliquent des coûts d'entretien élevés et supposent la présence d'experts qualifiés dans le pays.

« ... Au Cambodge, le montant de l'aide consacré par les donateurs au règlement des honoraires de 700 conseillers internationaux en 2002 a été estimé à [...], soit plus ou moins l'équivalent du salaire de 160.000 fonctionnaires cambodgiens. »

— Real Aid: An Agenda for Making Aid Work, ActionAid (2005)

Beaucoup de donateurs ont déjà fortement délié leur aide et montré l'exemple au reste de la communauté. Ainsi, plusieurs membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE ont totalement délié leur APD, comme l'Australie, l'Irlande, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni



et la Suède ; d'autres ont délié une grande part de leur aide, par exemple l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, la France, le Japon et la Suisse.

La plupart des autres pays de l'OCDE se sont engagés à réduire la part de l'aide liée, en particulier pour les pays les moins développées, dans le cadre d'un accord du CAD conclu en 2001. Ces progrès doivent se poursuivre. L'exemple des donateurs ayant unilatéralement délié leur assistance technique et/ou leur aide alimentaire montre la voie à suivre.

Coopération technique

Une part substantielle de l'assistance est fournie sous forme de « coopération technique », dont les volets les plus importants sont l'assistance aux études et la mise à disposition d'experts étrangers. La logique sous-tendant ce type de coopération est que les pays en développement ne disposent pas des capacités et de l'expertise nécessaires.

L'OCDE estime que la coopération technique a représenté environ 21 % de l'APD nette totale des pays du CAD en 2006, soit presque 22 milliards USD. Les pays du CAD ayant consacré plus de 21 % de leur APD à la coopération technique sur une même année sont l'Australie (40 %), les Etats-Unis (39 %), l'Allemagne (30 %), le Portugal (30 %), la Belgique (29 %), la France (26 %) et la Grèce (21 %).

Or, les spécialistes étrangers expatriés coûtent cher et sont souvent mieux rémunérés que les experts locaux. Ces expatriés risquent en outre d'affaiblir les capacités nationales. Dans le pire des cas, ils exercent une influence démesurée sur le processus de décision, ce qui entrave l'appropriation du processus de développement par le pays bénéficiaire et favorise la dépendance à l'aide.

« Les programmes de coopération technique (CT) sont la cible de critiques répétées qui leur reprochent d'être trop coûteux et inadaptés aux besoins des bénéficiaires ou de favoriser la dépendance. Dans le passé, les donateurs partageaient généralement du principe qu'ils allaient contribuer au renforcement des capacités, mais dans la réalité, les choses se sont révélées beaucoup plus complexes. »

– Coopération pour le développement, Rapport 2005, OCDE (2006)

« Les projets pilotés par les donateurs reposent sur le mythe de la supériorité de l'Occident et, parfois, ils le renforcent : nous parlons, vous écoutez ; nous donnons, vous recevez ; nous savons, vous apprenez ; nous pilotons, car vous n'êtes pas capables de le faire.

En faisant cela, nous exonérons les Africains de leurs propres responsabilités. Prétendre que « nous » (les donateurs, avec notre argent et nos experts) allons sauver l'Afrique et que « nous » allons en finir avec la pauvreté n'incite pas les populations pauvres à exiger des actes de la part de leurs propres gouvernants. »

– Eveline Herfkens, Coordinateur exécutif,
Campagne du Millénaire de l'ONU

Soutien aux priorités nationales en matière d'éducation

L'aide des donateurs prend souvent la forme d'assistance aux études, par le biais de bourses accordées aux étudiants du pays bénéficiaire pour aller étudier dans le pays donneur. Cette pratique est défendue au prétexte qu'elle contribue à développer le nombre d'experts dans les pays en développement, mais elle a des effets négatifs. En effet, les bourses étant destinées à couvrir les frais de scolarité individuels des étudiants, les pays partenaires ne sont pas en mesure d'orienter cette aide

et de s'assurer qu'elle correspond à leurs priorités de développement. Ce système de bourse peut en outre conduire à une « fuite des cerveaux », les éléments les plus brillants s'installant souvent dans le monde développé à l'issue de leurs études.

Les donateurs devraient plutôt soutenir le développement d'institutions d'enseignement dans les pays partenaires. Par ailleurs, il conviendrait de mieux adapter le système de bourses aux besoins des pays bénéficiaires, en confiant sa gestion aux gou-

De nombreux [étudiants] ne reviennent jamais, évidemment, ce qui revient à dire que les pays en développement financent la fuite de leurs propres cerveaux. En fait, les pays en développement payent un tribut aux universités européennes alors que cet argent aurait pu être utilisé pour réduire la pauvreté. [...] A partir de la tendance observée ces cinq dernières années, nous avons calculé que les gouvernements européens auront déboursé plus de 1,66 milliards d'euros d'APD pour financer les études de jeunes étrangers dans leurs propres pays. Ce montant a presque doublé depuis 2000 et a quadruplé depuis 1996.

– « Hold the Applause! EU governments risk breaking aid promises », CONCORD (2007)



Programmes et fonds mondiaux

Les programmes et fonds « mondiaux » ont pour but de s'attaquer à des problèmes particuliers et très précis. Au cours des dernières années, plusieurs nouveaux programmes mondiaux ont été lancés, la majorité d'entre eux affectant des fonds pour combattre des maladies spécifiques comme le VIH/SIDA.

Ces initiatives ont réussi à améliorer la situation pour certaines maladies et à collecter de nouvelles ressources pour le développement. Néanmoins, les programmes mondiaux axés sur la santé posent des problèmes particuliers qui doivent être résolus afin d'éviter que leur mise en œuvre nuise à l'efficacité de l'aide:

- Par nature, les fonds versés par ces programmes mondiaux aux pays en développement sont strictement assignés à des objectifs précis. Par conséquent, ce type d'aide risque souvent d'aboutir à une réorientation massive des dépenses globales d'un secteur donné vers des priorités définies ailleurs que dans le pays ciblé.
- Le succès de la collecte de fonds et de la promotion des programmes affectés à un problème particulier dépend de la visibilité des résultats obtenus. De ce fait, les fonds mondiaux appliquent leurs propres programmes, indépendamment des gouvernements des pays partenaires. Ces programmes ne sont pas alignés sur les priorités nationales car ils suivent un programme prédéfini. Ils ne s'alignent pas non plus sur les procédures locales puisqu'ils sont mis en œuvre de façon autonome.

Pourtant, les fonds mondiaux sont essentiels pour favoriser l'émergence de systèmes de santé efficaces et pérennes, des systèmes qui permettront de réduire la mortalité infantile et maternelle et de garantir la bonne santé des populations. En s'alignant sur les programmes et les priorités de chaque pays, ils permettraient accélérer les progrès vers l'atteinte d'objectifs de développement majeurs.

Un exemple typique : la réorientation des fonds destinés au secteur de la santé au Rwanda

Au Rwanda, les fonds et programmes destinés à des fins spécifiques, associés à d'autres financements pré-affectés ont conduit à la situation suivante : la plus grande part (86 %) du total de l'aide destinée au secteur de la santé échappait au contrôle du ministère de la Santé. En outre, l'aide comptabilisée dans le budget de la santé a été très largement réorientée vers certaines maladies à forte visibilité : 85 % des fonds du secteur de la santé ont ainsi été réorientés vers le VIH/SIDA et le paludisme. Par conséquent, d'autres priorités locales telles que le renforcement des capacités, le développement des compétences et d'autres besoins sectoriels ont été totalement négligées. Et seulement 1 % des fonds budgétés ont été affectés à la santé infantile.

Le gouvernement du Rwanda s'est rendu compte que ces grands fonds mondiaux posaient des problèmes pour l'application de son programme de gestion de l'aide des donateurs. Il a ainsi décidé de leur adresser un certain nombre de recommandations, en insistant pour qu'ils utilisent les indicateurs harmonisés prévus au programme national de développement ainsi que les mécanismes communs de suivi et de financement mutualisé.

Source : Rapport de suivi mondial 2007, Banque mondiale (2007)

HARMONISATION	
Indicateurs de progrès de l'efficacité de l'aide définis dans la Déclaration de Paris	Objectifs pour 2010
L'aide est fournie par le biais de dispositifs harmonisés et communs.	66 % des apports d'aide sont fournis dans le cadre d'approches coordonnées, fondées sur des programmes.
Les missions sur le terrain et les analyses par pays sont menées conjointement par les donateurs et les pays bénéficiaires.	40 % des missions sur le terrain sont effectuées conjointement.



vernements nationaux. Ces derniers devraient en outre prendre en compte leurs besoins d'attribution de bourses, pour développer leur système éducatif ou leurs capacités, dans leur stratégie globale de développement national ou d'atteinte des OMD.

Les donateurs doivent...

veiller à harmoniser leurs pratiques et procédures d'aide.

Lorsque de multiples donateurs sont impliqués dans un pays, chacun pilotant de nombreux projets et fixant ses propres modalités administratives et de reporting, la charge de travail devient insupportable pour des pays aux capacités très limitées. Les fonctionnaires locaux ont tellement à faire pour répondre aux exigences imposées par les donateurs qu'ils ne peuvent même plus assurer le fonctionnement correct des programmes gouvernementaux ou, tout simplement, répondre aux préoccupations et besoins réels de leurs propres concitoyens. Pour alléger cette charge, les donateurs doivent harmoniser les processus d'aide et renforcer leur coopération en appliquant des procédures communes.

Il existe de nombreux moyens de renforcer l'harmonisation :

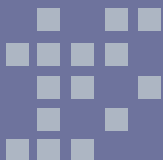
Analyses et missions conjointes

Il est logique que des donateurs intervenant sur les mêmes sujets effectuent des missions et des analyses conjointes pour prendre des décisions en matière d'aide, plutôt que de mener des études similaires en parallèle. En permettant au pays partenaire de piloter les programmes d'aide, la pertinence politique et la qualité de leurs travaux sont renforcées.

Coordination

A tous les niveaux – depuis la décision d'attribuer de l'aide à un pays jusqu'aux détails d'un programme spécifique – les donateurs maximisent les bénéfices

« Malheureusement, la fourniture de l'APD est devenue inutilement compliquée, fragmentée et insuffisamment coordonnée. »



– Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies, avril 2007

de leur action lorsqu'ils échangent des informations et coordonnent leurs travaux. C'est en assurant la cohérence et la complémentarité de leurs activités (notamment en mettant en place une division du travail efficace entre donneurs, par pays et par secteur) qu'ils pourront limiter la fragmentation de l'aide. Dans le pays partenaire, la coordination organisée par le gouvernement local contribue en outre à l'objectif d'appropriation.

Harmoniser les pratiques des donneurs

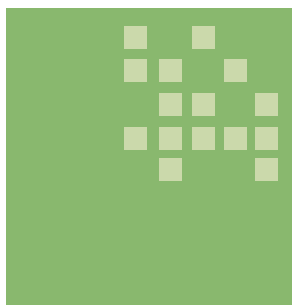
L'adoption de pratiques communes par les donneurs simplifierait et rationaliserait les procédures, allégeant ainsi la charge de travail des pays en développement.

Mettre en œuvre des programmes d'aide conjoints

Il existe de nombreuses possibilités pour que les donneurs collaborent et mutualisent leurs financements. Ainsi, le pays bénéficiaire n'a plus à gérer qu'un programme unique et plus complet, et à appliquer un seul ensemble de procédures, au lieu de plusieurs petits projets indépendants.

Accroître les mesures incitatives pour le personnel des bureaux de terrain

Afin d'harmoniser les activités, le personnel des bureaux de terrain des donneurs doit avoir suffisamment de pouvoir et de marge de manœuvre pour mettre en place de meilleures pratiques au niveau d'un pays. Par ailleurs, des mesures incitatives doivent être créées pour encourager le personnel à agir en ce sens.



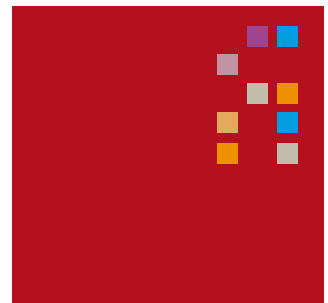
Attention : abondance de projets risque de nuire !

Aujourd'hui, plus de 200 organisations bilatérales et multilatérales acheminent de l'aide publique vers les pays en développement. Dans nombre de ceux-ci, plus de 40 donateurs financent environ 600 projets, programmes et activités. Les coûts de transaction liés à cette prolifération sont élevés, à la fois pour les donateurs et les bénéficiaires.

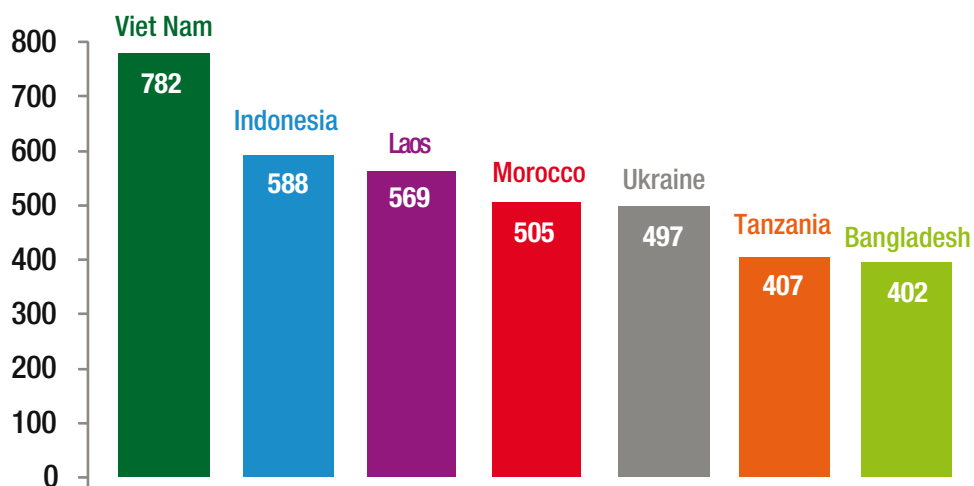
Lorsque l'aide est fragmentée, à savoir quand plusieurs donateurs attribuent de faibles montants d'aide à un pays donné, les résultats peuvent s'avérer plus négatifs que positifs. Les donateurs doivent donc se poser une question : leur aide donne-t-elle les résultats escomptés ?

Le Comité d'aide au développement de l'OCDE, qui rassemble 23 des plus importants donateurs du monde, suit l'activité de ses membres pour leur indiquer dans quels domaines critiques l'efficacité de l'aide peut – et doit – être améliorée. Les dernières analyses montrent que l'aide des donateurs du CAD reste très fragmentée dans de nombreux pays et que, au contraire, elle est très concentrée dans d'autres pays. En 2005-2006 par exemple, 15 donateurs du CAD ont fourni au total seulement 10 % de l'aide dans 33 pays en développement. Ces analyses proposent des orientations de base pour améliorer la coordination et les choix des donateurs, afin de réduire les coûts de transaction et de renforcer l'efficacité de l'aide.

Source : Scaling Up: Aid Fragmentation, Aid Allocation and Aid Predictability, OCDE (2008)

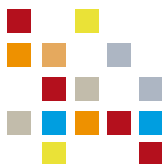


Nombre de missions effectuées par les donateurs en 2007



Source : Enquête 2008 de suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris, OCDE (à venir)

Une enquête réalisée en 2008 a montré que les donateurs ont conduit 15 229 missions dans 54 pays en 2007.



Des initiatives pour favoriser les approches conjointes

De nombreux pays en développement ont pris des initiatives pour promouvoir l'harmonisation des donateurs.

En mars 2002, le ministre des Finances et de la planification nationale de Zambie a invité un groupe de donateurs partageant une optique commune à signer un accord inédit d'harmonisation des pratiques. En avril 2004, ces partenaires ont élaboré un accord élargi qui inclut désormais la plupart des principaux donateurs bilatéraux et multilatéraux. Aux termes de cet accord, les donateurs se sont engagés à garantir des périodes sans mission, à conduire des missions conjointes et à respecter un processus décisionnel commun.

Les signataires et le gouvernement zambien ont élaboré ensemble une stratégie commune d'assistance à la Zambie (Joint Assistance Strategy for Zambia, JASZ). Celle-ci a permis de définir comment chaque partenaire soutiendrait le programme national de développement et de désigner un donneur responsable de chacun des 20 groupes consultatifs en charge de certains secteurs spécifiques. Dans le cadre de la JASZ, seul un petit nombre de donateurs a été désigné pour chaque secteur.

Ainsi, aujourd'hui, le gouvernement de la Zambie peut davantage se consacrer à ses propres priorités et passe moins de temps en réunion avec les donateurs.

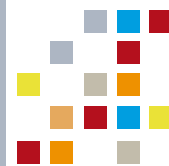
Par ailleurs, le Vietnam a aussi montré l'exemple en prenant l'initiative de mettre en œuvre un Plan d'action pour l'harmonisation, associé à un important dispositif de suivi. Ces instruments contribueront à améliorer l'efficacité de l'aide au Vietnam.

Sources : Profils pays du DfID : Zambie, <http://www.dfid.gov.uk/countries/africa/zambia.asp> ; Enquête sur l'harmonisation et l'alignement, OCDE (2005)



« La gestion axée sur les résultats de développement exige la participation et l'engagement de tous les partenaires et praticiens du développement : depuis des autorités politiques volontaristes à un secteur public fort, en passant par une société civile agissante. »

– Document de référence : Les bonnes pratiques émergentes pour une gestion axée sur les résultats de développement, deuxième édition, Banque mondiale/OCDE (2007)



GESTION AXEE SUR LES RESULTATS

Indicateurs de progrès de l'efficacité de l'aide définis dans la Déclaration de Paris

Des cadres d'évaluation des performances transparents et se prêtant à un suivi sont en place pour mesurer les progrès réalisés et évaluer les résultats.

Objectifs pour 2010

Réduire d'un tiers la proportion de pays qui n'ont pas de cadres d'évaluation des performances transparents et se prêtant à un suivi.



Les donateurs et les pays en développement doivent...

veiller à ce que leurs gouvernements suivent les actions sur le terrain pour obtenir des résultats concrets.

Rendre l'aide plus efficace suppose de relever certains défis, à la fois pour les donateurs et les pays bénéficiaires. En souscrivant à la Déclaration de Paris, les pays en développement se sont engagés à augmenter leurs chances d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement en améliorant leur propre gouvernance, leur responsabilité et leur transparence. Ils se sont aussi engagés à renforcer les capacités de la société civile et du parlement à suivre les progrès réalisés.

Une gestion axée sur les résultats signifie de garantir – et de démontrer – l'impact réel de l'aide sur les conditions de vie des populations. Pour cela, les gouvernements doivent développer une « culture du résultat », y compris en faisant évoluer leurs institutions et leurs populations. Les dirigeants ont un rôle capital à jouer, en orientant les réformes, en clarifiant la finalité et en encourageant les citoyens et les organisations à évoluer et à mesurer les progrès accomplis.

Gouvernements et donateurs doivent travailler ensemble pour suivre la mise en œuvre de la stratégie de développement d'un pays. Les donateurs peuvent ainsi s'assurer que leurs fonds sont correctement utilisés en aidant le gouvernement bénéficiaire à améliorer ses systèmes de gestion des finances publiques. Toutefois, ils ne pourront y parvenir qu'en apportant leur aide dans le cadre du budget national et en participant au renforcement des capacités des pays en développement à mesurer les résultats réels de leurs politiques et programmes.

Garder l'œil sur les résultats

La stratégie de l'Observatoire sur la pauvreté du Mozambique repose sur les principes de transparence mutuelle, de responsabilité réciproque et de dialogue démocratique. Elle a été élaborée pour aider le pays à atteindre son objectif de développement, en phase avec les OMD, de faire baisser la pauvreté de 54 à 45 % d'ici à 2009.

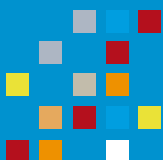
Des forums provinciaux organisés deux fois par an vérifient que

cette stratégie est effectivement mise en œuvre. Y participent des représentants des organismes donateurs, du gouvernement et de la société civile, notamment des syndicats, des églises, des associations professionnelles, des ONG et des universités. Tous ces acteurs affirment que leur participation est essentielle pour renforcer l'efficacité des politiques nationales de réduction de la pauvreté.

La Tanzanie a mis sur pied une Stratégie commune d'assistance destinée à promouvoir activement le programme d'efficacité de l'aide du pays, cohérent avec les préceptes de la Déclaration de Paris. Les résultats de la mise en œuvre de cette stratégie – ainsi que de celle des donateurs – seront régulièrement évalués sur la base d'objectifs et d'indicateurs définis en commun, inspirés de ceux de la Déclaration de Paris mais adaptés au contexte tanzanien

Source : Document de référence : Les bonnes pratiques émergentes pour une gestion axée sur les résultats de développement, deuxième édition, Banque mondiale/OCDE (2007)

RESPONSABILITE MUTUELLE	
Indicateurs de progrès de l'efficacité de l'aide définis dans la Déclaration de Paris	Objectifs pour 2010
Des évaluations sont conduites pour mesurer les progrès accomplis dans l'exécution des engagements mutuels concernant l'efficacité de l'aide.	100 % des pays partenaires se soumettent à des évaluations mutuelles.



Les donateurs et les pays en développement doivent...

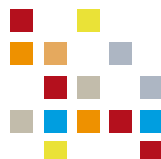
garantir que leurs gouvernements sont tenus responsables de leurs engagements.

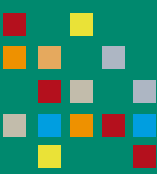
Le manque de responsabilisation est l'une des raisons expliquant l'insuffisance des résultats obtenus par les donateurs et les pays bénéficiaires en matière de développement. Les donateurs et les pays en développement doivent non seulement être mutuellement responsables des résultats obtenus, mais aussi rendre des comptes à leurs concitoyens respectifs.

Durant trop longtemps, les gouvernements des pays en développement ont dû rendre des comptes aux donateurs, mais l'inverse n'était pas vrai. En outre, les donateurs et les gouvernements des pays bénéficiaires n'ont pas suffisamment rendu de comptes à leurs concitoyens respectifs sur les résultats en matière de développement. Une réelle amélioration des pratiques de l'aide ne pourra intervenir que si les gouvernements sont tenus responsables de leurs actions en faveur des plus pauvres.

« La transparence, la participation et l'obligation de rendre compte, qui sont le fruit de l'émergence d'une société citoyenne responsable, sont les meilleurs antidotes à la corruption. »

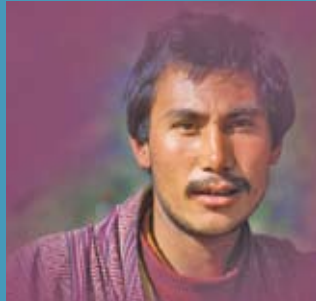
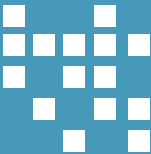
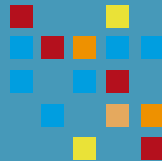
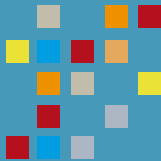
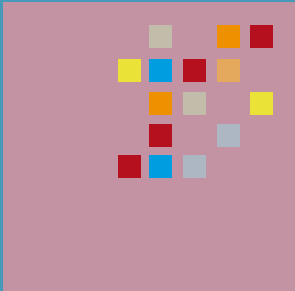
—Déclaration du Sommet du G8 de Heiligendamm, « Croissance et responsabilité en Afrique » (2007)





« La responsabilité est un terme complexe qu'il n'est pas facile de définir. La responsabilité suppose : (a) la transparence, pour que l'action de ceux qui détiennent le pouvoir puisse être contrôlée par d'autres institutions ou par le public ; (b) l'obligation de rendre des comptes faite à ceux qui détiennent le pouvoir, c'est-à-dire l'obligation d'expliquer leur comportement ; (c) des mécanismes de contrôle pour éviter tout abus de pouvoir et assurer que des mesures correctives adaptées sont prises en temps utile. »

— Lise Rakner, Christian Michelsen Institute, « Aid, Budgets and Accountability », Summary Paper, CAPE Workshop (2005)

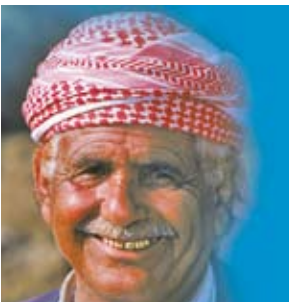


Pour garantir la responsabilité, le pays doit réellement s'appropriier le processus de développement, une appropriation démocratique impliquant les élus, les citoyens et leurs organisations. La société civile joue un rôle capital dans ce processus en donnant la parole aux pauvres, en mettant les individus et les communautés en capacité d'exiger la fourniture de biens et services de base, mais aussi de demander des comptes au gouvernement.

Responsabilité mutuelle, comment ça marche

Pour renforcer la responsabilité partagée, les pays partenaires doivent disposer de la capacité technique et avoir la volonté politique nécessaires pour mettre en place des politiques et des procédures permettant d'assurer une gestion active de l'aide. Leurs gouvernements doivent par ailleurs adopter une approche cohérente, établir un leadership fort au niveau central et instaurer un cadre de concertation clair et crédible. Les donateurs et les pays doivent avoir en commun des objectifs, des plans et des cadres de résultats, le tout soutenu par des engagements réciproques et des modalités de suivi, et assorti d'une confiance mutuelle. Enfin, les donateurs doivent établir des politiques et des procédures claires qui leur permettent de remplir les engagements pris au regard de la responsabilité partagée, y compris mettre à la disposition des États et des parties prenantes des informations de meilleure qualité sur les flux d'aide et entreprendre une évaluation plus rigoureuse de leurs propres résultats.

Source : « Responsabilité partagée : Facteur déterminant pour obtenir de meilleurs résultats », Document de synthèse, Troisième table ronde internationale sur la gestion axée sur les résultats dans le domaine du développement, Hanoi (2007)



LA CAMPAGNE DU MILLÉNAIRE

La Campagne du Millénaire rassemble des partenaires représentant les pays du monde entier pour soutenir les individus et la société civile dans leur démarche de responsabilisation des gouvernements, afin que ceux-ci rendent des comptes sur leur action pour l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement et pour le respect des droits de l'homme.

Nous sommes convaincus que les objectifs du Millénaire pour le développement ne pourront être atteints en 2015 que si les citoyens sont informés des promesses et des engagements pris par leurs gouvernements, et que s'ils exigent leur respect.

N'oubliez pas : notre génération est la première à disposer de la technologie, des ressources et des compétences nécessaires pour éradiquer la pauvreté. Agissez maintenant, rejoignez la Campagne !

Pour en savoir plus sur l'efficacité de l'aide et les objectifs du Millénaire pour le développement, consultez notre site :

www.endpoverty2015.org

ou contactez l'équipe de la Campagne du Millénaire des Nations Unies :

UN Millennium Campaign

c/o FAO A341, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome

Tél. : + 39 06 5705 6597 + Fax : +39 06 5705 2060/ [mariella.guerrieri@](mailto:mariella.guerrieri@undpaffiliates.org)

undpaffiliates.org

www.endpoverty2015.org



L'OCDE ET L'EFFICACITÉ DE L'AIDE

L'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) est un rassemblement unique où les gouvernements de 30 pays démocratiques coopèrent pour relever les défis économiques, sociaux et de gouvernance auxquels doit faire face l'économie mondialisée, et pour tirer parti de toutes ses opportunités.

Le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE travaille à l'amélioration de l'efficacité de l'aide, notamment au travers de son Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide, regroupant des donateurs et des pays en développement. Ensemble, ils élaborent et mettent en œuvre des politiques et des pratiques soutenant la réduction de la pauvreté et le développement durable.

Pour en savoir plus sur l'efficacité de l'aide et la Déclaration de Paris, consultez le site : www.oecd.org/dac/effectiveness

Pour consulter les dernières statistiques sur la coopération pour le développement, consultez :

le « Rapport 2007 sur la coopération pour le développement » :
www.sourceoecd.org/developmentreport

L'aide au développement 2007 en bref : statistiques par région
www.sourceoecd.org/developmentaid

ou contactez le CAD à l'adresse suivante: dac.contact@oecd.org

Pour en savoir plus sur le Troisième forum sur l'efficacité de l'aide, consultez le site : www.acctrahlf.net



Auteurs :

Eveline Herfkens et Mandeep Bains

Directeur de la rédaction:

Christine Graves

Relecteurs:

Carola Miras and Emily Gann

Coordination

Marina Ponti

Conception graphique :

Stephanie Luck Coic



Crédits photos :

© Banque mondiale

Curt Carnemark (couverture et p.2 : homme avec un bol ; p. 11 : femme ; p. 22 : femme à la fenêtre ; p. 24 : enfant portant sa main à la bouche ; p. 24 : bol de soupe ; p. 30 : jeune homme)

Scott Wallace (couverture : briques ; p. 24 : enfant)

Eric Miller (couverture et p. 29 : jeune fille au foulard rouge appuyée sur l'épaule d'un homme ; couverture et p.8 : fruits, écoliers qui écrivent ; p. 2 : enfant au tableau ; p. 10 : robinet)

Josef Hadar (p. 2 : jeune fille ; p. 5 : fillette souriante)

Gennadiy Ratushenko (p. 31 : prise de tension)

Ray Witiin (couverture et p. 24 : femme cueillant le blé)

Ami Vitale (p. 12 : bol d'aliments ; p. 26 : femme à la moisson)

Anvar Ilyasov (p. 25 : femme et son bébé)

Bill Lyons (p. 31 : vieil homme)

Alfredo Srun (p. 30 : bœuf)

Thomas Sennett (p. 20 : sacs)

Anatoliy Rakhimbayev (p. 22 : deux enfants)

Alejandro Lipszyc (p. 18 : garçon avec un livre)

Buntad Dinc (p. 26 : rue avec des passants et une voiture)

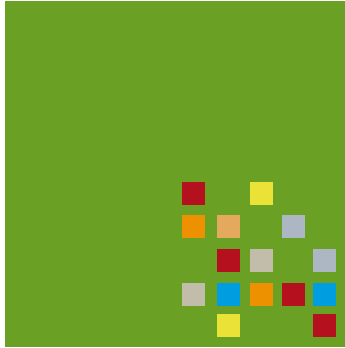
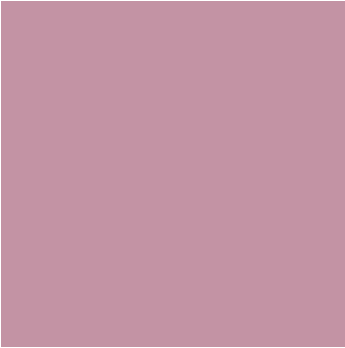
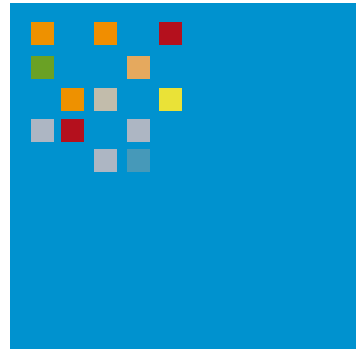
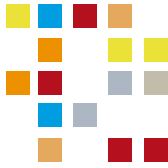
© National Renewable Energy Laboratory

Warren Gretz (couverture : nuages)

© UNICEF

Shehzad Noorani (couverture : médicaments)

Roger LeMoyne (p. 26 : garçon se cachant la bouche)



**Une aide plus efficace...
c'est tout simplement indispensable.**

